



## Questions de la session de printemps 2020

| Direction<br>Nombre                                                            | Député/Députée                                                                     | Titre                                                                                                                                             | Page |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE)</b>      |                                                                                    |                                                                                                                                                   |      |
| 4                                                                              | Imboden<br>(Berne, Les Verts)                                                      | Les chauffeur-e-s d'Uber Eats ont-ils, dans le canton de Berne, la qualité d'employé-e-s au sens du droit du travail et des assurances sociales ? | 3    |
| 5                                                                              | Krähenbühl<br>(Unterlangenegg, UDC)                                                | Les rémunérations de la direction du groupe BKW ont-elles baissé en 2019 ?                                                                        | 4    |
| 6                                                                              | Knutti<br>(Weissenburg, UDC)                                                       | Chiffres relatifs aux étables à stabulation                                                                                                       | 5    |
| 9                                                                              | Imboden<br>(Berne, Les Verts)                                                      | Les chauffeurs de taxi qui roulent pour Uber sont-ils (vraiment) indépendants ?                                                                   | 6    |
| 10                                                                             | Krähenbühl (porte-parole)<br>(Unterlangenegg, UDC)<br>Knutti<br>(Weissenburg, UDC) | Que fait le Conseil-exécutif pour protéger du loup les enfants qui se rendent à l'école ?                                                         | 7    |
| 12                                                                             | Alberucci<br>(Ostermundigen, pvl)                                                  | Possibilités de divulgation restreintes à la BKW. Quelles sont les bases légales ?                                                                | 8    |
| 21                                                                             | Vanoni<br>(Zollikofen, Les Verts)                                                  | Nouveau retard de la vérification portant sur la mise en œuvre de la stratégie énergétique cantonale                                              | 9    |
| <b>Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI)</b> |                                                                                    |                                                                                                                                                   |      |
| 3                                                                              | Imboden<br>(Berne, Les Verts)                                                      | Comment la surveillance et la qualité des garderies bernoises sont-elles améliorées ?                                                             | 10   |
| 18                                                                             | Zybach<br>(Spiez, PS)                                                              | Charte 2020-2026 de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration                                                           | 11   |
| 20                                                                             | Heyer<br>(Perrefitte, PLR)                                                         | Situation préoccupante d'un bénéficiaire de l'aide sociale à Moutier                                                                              | 12   |
| <b>Direction des travaux publics et des transports (DTT)</b>                   |                                                                                    |                                                                                                                                                   |      |
| 14                                                                             | Köpfli<br>(Wohlen b. Bern, pvl)                                                    | Pourquoi les billets dégriffés CFF ne sont-ils pas proposés dans la communauté tarifaire Libero ?                                                 | 13   |
| 16                                                                             | PBD<br>(Kohli, Berne)                                                              | Compétence de conclure des baux à loyer pour le canton                                                                                            | 14   |

## **Direction de l'instruction publique et de la culture (INC)**

|    |                                                |                                                                                                                                                                                         |    |
|----|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1  | Speiser-Niess<br>(Zweisimmen, UDC)             | Les enseignantes et les enseignants pédophiles sont-ils enregistrés comme tels aux niveaux cantonal et fédéral, et les directions d'école ont-elles connaissance de leurs antécédents ? | 15 |
| 2  | Hess<br>(Berne, UDC)                           | Pourquoi le canton de Berne finance-t-il la Reitschule, ce repaire de terroristes d'extrême gauche ?                                                                                    | 16 |
| 8  | Geissbühler-Strupler<br>(Herrenschwanden, UDC) | Conséquences de l'instauration d'écoles à journée continue                                                                                                                              | 17 |
| 11 | von Arx<br>(Köniz, pvl)                        | Les tests de la nage forcée ont-ils lieu aussi à l'Hôpital de l'Ile ?                                                                                                                   | 18 |

## **Direction de la sécurité (DSE)**

|    |                              |                                                                                                                                                                                         |    |
|----|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 15 | Mühlheim<br>(Berne, pvl)     | Rétrogradations d'autorisations d'établissement (permis C) en autorisations de séjour (permis B) concernant des ressortissantes et ressortissants étrangers habitant le canton de Berne | 19 |
| 17 | Etter<br>(Treiten, PBD)      | Manifestations de grande envergure en détresse financière                                                                                                                               | 20 |
| 22 | Grupp<br>(Bienne, Les Verts) | Pourquoi l'aide d'urgence n'est-elle pas versée aux requérant-e-s d'asile débouté-e-s logeant chez des particuliers ?                                                                   | 21 |

## **Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ)**

|    |                                |                                                              |    |
|----|--------------------------------|--------------------------------------------------------------|----|
| 7  | Knutti<br>(Weissenburg, UDC)   | Interdiction de toits PREFAB pour les bâtiments d'habitation | 22 |
| 13 | Wandfluh<br>(Kandergrund, UDC) | Sécurité juridique à Mitholz pour les 20 à 30 années à venir | 23 |
| 19 | Egger<br>(Frutigen, pvl)       | Sécurité juridique à Mitholz pour les 20 à 30 années à venir | 24 |

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 4

Déposée le : 02.02.2020

Déposée par : Imboden (Berne, Les Verts)

Réponse : DEEE

### **Les chauffeur-e-s d'Uber Eats ont-ils, dans le canton de Berne, la qualité d'employé-e-s au sens du droit du travail et des assurances sociales ?**

Depuis la fin du mois de janvier, l'entreprise Uber Eats fait livrer des repas en territoire bernois. Les personnes chargées de les acheminer ont-elles réellement un statut d'indépendant ? Il se pourrait que, contrairement aux apparences, elles soient bel et bien employées au regard du droit du travail et des assurances sociales. Depuis des années, Uber a la réputation d'éluder, en Suisse, les questions dans ces domaines. En mai 2019 à Lausanne, le Tribunal des prud'hommes a admis la demande d'un ancien chauffeur d'Uber et lui a reconnu la qualité de salarié (et non d'indépendant). Partant, les conducteurs concernés sont protégés par la législation sur le travail et leur employeur est tenu de respecter les prescriptions des assurances sociales. Début novembre 2019, le canton de Genève a même interdit le service de transport d'Uber tant que cette dernière n'exécute pas ses obligations d'employeur. Cette mesure s'étend (pour l'heure) aux services d'Uber Eats.

Questions :

1. L'Office cantonal du travail a-t-il subordonné des services de livraison semblables à Uber Eats à la loi sur le travail ?
2. La Caisse cantonale de compensation du canton de Berne contrôle-t-elle les chauffeurs et chauffeuses travaillant pour un service de coursier semblable à Uber Eats ?
3. Comment le canton de Berne qualifie-t-il la situation des chauffeurs et chauffeuses d'Uber Eats sous l'angle des assurances sociales ?

Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 5

Déposée le : 17.02.2020

Déposée par : Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)

Réponse : DEEE

### Les rémunérations de la direction du groupe BKW ont-elles baissé en 2019 ?

En 2018, la rémunération de la directrice générale du groupe BKW, Suzanne Thoma, s'élevait à 2,03 millions de francs. L'an dernier, le canton de Berne étant l'actionnaire majoritaire du fournisseur d'électricité, cette somme élevée a été abondamment critiquée. En 2018, la direction du groupe a perçu 5,67 millions de francs au total. Cette même année, la rémunération du conseil d'administration s'élevait à 932 000 francs.

Dans un communiqué de presse publié le 21 mai 2019, le Conseil-exécutif – au nom du canton propriétaire – critiquait lui aussi le niveau des salaires à la BKW, se disant « préoccupé (...) par l'évolution des salaires les plus élevés. » Le Conseil-exécutif demandait au conseil d'administration de revoir à la baisse le modèle de rémunération de la société.

Questions :

1. Est-il exact que la rémunération accordée à la directrice générale du groupe, Suzanne Thoma, pour 2019 n'est que de 1,7 million de francs, contre 2,03 pour 2018 ?
2. A combien s'élève la rémunération de la direction du groupe en 2019 (2018 : CHF 5,67 mio) ?
3. A combien s'élève la rémunération du conseil d'administration en 2019 (2018 : CHF 932 000) ?

Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 6

Déposée le : 01.03.2020

Déposée par : Knutti (Weissenburg, UDC)

Réponse : DEEE

### Chiffres relatifs aux étables à stabulation

L'automne dernier, la communauté d'intérêts « CI stabulation entravée » a adressé à tous les cantons des questions sur la stabulation entravée. Il s'agit d'identifier, en collaboration avec l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'évolution en matière de construction d'étables à stabulation. La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du canton de Berne (DEEE) est hélas la seule institution à ne pas avoir communiqué ses chiffres.

Questions :

1. Combien d'étables à stabulation ont-elles été construites dans le canton de Berne au cours des trois dernières années ?
2. Combien de demande de construction d'étables à stabulation ont-elles été déposées au cours des trois dernières années et combien d'entre elles ont-elles bénéficié de subventions aux améliorations structurelles?
3. Pourquoi ne pas avoir communiqué à CI stabulation entravée les renseignements (chiffres) qu'elle a demandés ?

Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 9

Déposée le : 28.02.2020

Déposée par : Imboden (Berne, Les Verts)

Réponse : DEEE

### **Les chauffeurs de taxi qui roulent pour Uber sont-ils (vraiment) indépendants ?**

Depuis peu, des taxis conduits par des chauffeurs Uber circulent dans la ville de Berne et fournissent des prestations de taxi. Le statut juridique des chauffeurs Uber est source de litiges dans plusieurs villes : s'agit-il vraiment de travailleurs et de travailleuses indépendants au regard du droit des assurances sociales et du droit du travail ? La société Uber profite de la zone grise dans laquelle elle déploie ses activités. Elle contourne la législation en vigueur en Suisse en arguant qu'elle est une plateforme et n'emploie pas ses chauffeurs.

Questions :

1. Les chauffeurs de taxis qui roulent pour Uber ont-ils le statut d'indépendants au regard du droit des assurances sociales ?
2. Les chauffeurs de taxis roulant pour Uber ont-ils le statut d'indépendants au regard du droit du travail ?
3. Quelles autorités contrôlent que les chauffeurs de taxi qui roulent pour Uber respectent les lois et les exigences en vigueur au même titre que les autres ?

Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 10

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Krähenbühl (porte-parole)  
(Unterlangenegg, UDC)  
Knutti  
(Weissenburg, UDC)

Réponse : DEEE

### **Que fait le Conseil-exécutif pour protéger du loups les enfants qui se rendent à l'école ?**

Au cours des derniers mois, un loup a été aperçu de multiples fois dans le Zulgtal, dans la région de Thoue, et dans le Haut Emmental voisin. L'animal a un comportement qui est tout sauf normal, au sens où il ne fuit pas le contact avec les humains. Il a en effet pu être filmé et aperçu à plusieurs reprises en train de rôder, sans crainte aucune, à proximité des habitations, sur le chemin d'écoliers et d'écolières et non loin de bâtiments scolaires – notamment près des écoles des communes d'Unterlangenegg et d'Oberlangenegg. Les familles craignent que cet animal sauvage, prédateur, ne s'attaque à leurs enfants.

Questions :

1. Le Conseil-exécutif peut-il garantir que le loup ne s'en prendra pas aux enfants sur le chemin de l'école ?
2. Que fait le Conseil-exécutif pour réduire au maximum le risque que représente ce loup pour les enfants qui se rendent à l'école ?
3. Le comportement peu farouche de l'animal aperçu dans la région de Zulgtal est-il typique du loup ou cela pourrait-il indiquer qu'il s'agit plutôt d'un chien-loup ?

Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 12

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Alberucci (Ostermundigen, pvl)

Réponse : DEEE

### **Possibilités de divulgation restreintes à la BKW. Quelles sont les bases légales ?**

Dans sa réponse à la motion 202-2019 « Rente de monopole de BKW : faire la transparence », le Conseil-exécutif écrit que « Les actionnaires ne sont en principe pas habilités à demander de pouvoir consulter certaines données commerciales ou certains calculs, ou à ce qu'on les leur rende accessibles afin de les publier ensuite à l'intention du grand public ». On peut se demander quelles sont les bases légales fondant cette appréciation.

Questions :

1. Quelles sont les bases légales sur lesquelles le Conseil-exécutif se fonde lorsqu'il affirme que même le canton, en sa qualité d'actionnaire majoritaire, ne peut exiger une plus ample divulgation d'informations, rendue également accessible à tous les actionnaires ?
2. Quels sont les articles de loi concernés, relevant notamment du droit des obligations ?
3. Serait-il possible de réviser la législation cantonale aux fins d'autoriser une divulgation plus importante d'informations ?

Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 21

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Vanoni (Zollikofen, Les Verts)

Réponse : DEEE

### **Nouveau retard de la vérification portant sur la mise en œuvre de la stratégie énergétique cantonale**

En 2019, la vérification de la stratégie énergétique cantonale, prescrite à intervalles réguliers, et la planification de mise en œuvre qui s'y rapporte pour les quatre années à suivre ont été reportées d'une année par le Conseil-exécutif. Dans divers documents de la session de mars 2020, le débat au Grand Conseil, qui aurait déjà dû avoir lieu, est désormais annoncé « vraisemblablement » pour la « session d'été 2020 ». Dans la plus récente planification des affaires du Grand Conseil, cette affaire n'est toutefois prévue que pour la session d'automne 2020, conjointement avec les « nouvelles mesures 2020-2023 ». Après que les reports antérieurs ont été justifiés par le rejet de la loi sur l'énergie et la réforme des directions, voilà qu'un nouveau retard affecte ce dossier crucial en matière énergétique et climatique.

#### Questions :

1. Pourquoi le Grand Conseil ne peut-il débattre qu'à l'automne 2020 de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie énergétique et de nouvelles mesures, et non déjà en juin ?
2. Comment concilier le retard désormais supérieur à un an avec la Déclaration du Grand Conseil sur la politique climatique adoptée en juin 2019, selon laquelle les mesures possibles permettant de faire face au changement climatique devaient être traitées en priorité ?
3. Le Conseil-exécutif est-il disposé à traiter en priorité les « nouvelles mesures 2020-2023 » en vue de la mise en œuvre de la stratégie énergétique, dans le sens de la déclaration du Grand Conseil ?

#### Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 3

Déposée le : 22.12.2019

Déposée par : Imboden (Berne, Les Verts)

Réponse : DSSI

### Comment la surveillance et la qualité des garderies bernoises sont-elles améliorées ?

Dans le canton de Berne, les autorités procèdent a priori à une visite non annoncée de chaque garderie une fois par année. La Ville de Berne entend toutefois renforcer ces contrôles (*Bund*, 21.12.2019). Les irrégularités observées, notamment au sein des garderies privées de la société Globegarden, présente également à Berne (voir magazine en ligne *Republik*), prouvent qu'il est urgent de mieux contrôler les garderies.

Questions :

1. A quelle fréquence les garderies bernoises font-elles l'objet de visites de contrôle non annoncées ?
2. Le Conseil-exécutif est-il prêt à déclarer obligatoire le recours aux instruments d'assurance de qualité QualilPE de kibesuisse ?
3. Le Conseil-exécutif est-il prêt à améliorer la surveillance et la qualité des garderies bernoises dans le cadre de la nouvelle loi sur les programmes d'action sociale (LPASoc) ?

Destinataires

- Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 18

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Zymbach (Spiez, PS)

Réponse : DSSI

### Charte 2020-2026 de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

En janvier 2017, la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale s'est donné une charte pour les cinq à dix ans à venir :

<https://www.gef.be.ch/gef/fr/index/direktion/ueber-die-direktion/leitbild.assetref/dam/documents/GEF/GS/fr/Leitbild/Leitbild-GEF-fr.pdf>

Depuis le 16 décembre 2019, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration dispose d'une charte pour les années 2020 à 2026 :

<https://www.gef.be.ch/gef/fr/index/direktion/ueber-die-direktion/leitbild.html>

Dans sa structure, la nouvelle charte est pratiquement identique à la précédente. On note cependant que des éléments ont été modifiés et déplacés, et que divers passages ont été raccourcis, notamment sous « Valeurs » et « Principes stratégiques ».

Questions :

1. Sur quels résultats a débouché l'évaluation de la charte établie en 2017 ?
2. Pourquoi le principe stratégique « Développement des prestations dans un esprit d'innovation et de partenariat » ne figure-t-il plus dans la nouvelle charte ?
3. Comment est-il prévu d'atteindre l'objectif stratégique « Mise en place d'un système global de gestion des connaissances et des compétences du personnel et encouragement proactif des talents et de la relève » ?

Destinataires

- Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 20

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Heyer (Perrefitte, PLR)

Réponse : DSSI

### Situation préoccupante d'un bénéficiaire de l'aide sociale à Moutier

Un film choquant, démontrant un logement totalement délabré, a reçu une attention très importante sur les réseaux sociaux (plus de 200 000 vues). Le propriétaire de ce logement, situé à Moutier, dans le canton de Berne, explique les dégâts entraînés par un locataire dépendant de l'aide sociale. Cette personne vivait apparemment dans une situation de négligence totale, ce qui doit intéresser non seulement les autorités communales, mais également les autorités cantonales.

Questions :

1. Combien de fois est-ce qu'un représentant du service social s'était rendu sur place ?
2. Depuis combien d'années la personne en question bénéficiait-elle de l'aide sociale ?
3. Est-ce que le service social a eu des contacts avec cette personne depuis son départ de ce logement ?

Destinataires

- Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 14

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Köpfli (Wohlen b. Bern, pvl)

Réponse : DTT

### **Pourquoi les billets dégriffés CFF ne sont-ils pas proposés dans la communauté tarifaire Libero ?**

Depuis quelque temps, les CFF proposent à la vente des billets dégriffés. L'objectif de cette offre est de désengorger les trains aux heures de pointe en incitant les voyageurs à prendre des liaisons moins fréquentées. L'application propose systématiquement des billets dégriffés, par exemple, pour l'itinéraire Berne-Zurich. Toutefois, lorsque l'on veut compléter ce trajet, dans un sens ou dans un autre, en prenant encore un billet à l'intérieur de la communauté tarifaire Libero (par exemple pour Ostermundigen-Zurich), les billets dégriffés pour Berne-Zurich ne sont plus affichés.

Questions :

1. Est-ce dû aux CFF ou à la communauté tarifaire Libero que les billets dégriffés ne soient pas proposés ?
2. Le Conseil-exécutif estime-t-il lui aussi que les billets dégriffés CFF devraient également être proposés à l'intérieur de la communauté tarifaire Libero ?
3. Le Conseil-exécutif est-il prêt à s'engager en ce sens ?

Destinataires

- Direction des travaux publics et des transports
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 16

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : PBD (Kohli, Berne)

Réponse : DTT

### Compétence de conclure des baux à loyer pour le canton

Selon certaines informations, il y a tout lieu de présumer qu'un collaborateur du service de gestion des biens immobiliers de l'OIC a conclu, pour le compte du canton, un contrat de bail pour l'intégralité du bâtiment de la Kochergasse 4, et ce pour un loyer annuel supérieur à 227 300 francs.

Question :

- Nous prions le Conseil-exécutif de faire toute la lumière sur cette affaire et de présenter ses conclusions.

Destinataires

- Direction des travaux publics et des transports
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 1

Déposée le : 25.11.2019

Déposée par : Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC)

Réponse : INC

### **Les enseignantes et les enseignants pédophiles sont-ils enregistrés comme tels aux niveaux cantonal et fédéral, et les directions d'école ont-elles connaissance de leurs antécédents ?**

Quoique plusieurs fois licencié pour agressions sexuelles, un enseignant a pu continuer d'exercer pendant des années (Argovie, juillet 2019). Les directions d'école n'auraient jamais rien su de ces agressions, qui n'auraient, apparemment, pas été signalées.

On ne peut alors que constater à quel point le flou cantonal en matière de signalements pour la liste noire des enseignants auxquels le droit d'enseigner a été retiré empêche cette mesure d'être pleinement efficace.

Régulièrement, des affaires de pédophilie impliquant des membres du personnel enseignant sont rendues publiques. Or, il est visiblement possible pour ces derniers de changer de canton et de poste de travail, sans que les nouvelles écoles n'aient connaissance des actes qu'ils ont commis sur leur précédent lieu de travail. De fait, cette liste noire ne donne des informations que sur les enseignantes et les enseignants dont l'autorisation d'enseigner a été retirée suite à un jugement.

Questions :

1. Qu'envisage de faire le Conseil-exécutif pour que les enseignantes et les enseignants liés à des affaires de pédophilie ou de possession de matériel pornographique soient signalés même s'ils n'ont pas fait l'objet d'une condamnation ?
2. Des campagnes de prévention plus intensives dans les écoles sont-elles envisagées, afin de mieux armer les élèves face à des actes d'agression sexuelle ?
3. Combien d'enseignantes et d'enseignants dans le canton de Berne figurent sur cette liste noire ?

Destinataires

- Direction de l'instruction publique et de la culture
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 2

Déposée le : 27.11.2019

Déposée par : Hess (Berne, UDC)

Réponse : INC

### **Pourquoi le canton de Berne finance-t-il la Reitschule, ce repaire de terroristes d'extrême gauche ?**

Le 19 novembre 2019 a eu lieu la cérémonie de remise des prix de la musique et du cinéma 2019 à la Reitschule, à Berne. L'événement a été organisé par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, l'Office de la culture, Pro cinéma Berne et la Commission de musique du canton de Berne.

Questions :

1. Quelle est la position du Conseil-exécutif et en particulier du directeur de la sécurité par rapport à ce site, sur lequel de nombreux policiers ont été blessés, parfois grièvement, il y a seulement quelques mois ?
2. Combien a coûté l'organisation de la cérémonie de remise des prix sur ce site où le trafic de stupéfiants, les combats à l'arme blanche, les homicides et le harcèlement sexuel sont monnaie courante ?
3. Comment aurait été assurée la sécurité de l'événement dans le cas où des représentants des forces de l'ordre, des pompiers ou des secours auraient été la cible d'agressions physiques, comme il a déjà été le cas à plusieurs reprises par le passé ?

Destinataires

- Direction de l'instruction publique et de la culture
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 8

Déposée le : 01.03.2020

Déposée par : Geissbühler-Strupler  
(Herrenschwanden, UDC)

Réponse : INC

### Conséquences de l'instauration d'écoles à journée continue

Les médias ont rapporté la mise en place d'une école à journée continue au sein de l'établissement scolaire de Stöckacker – autrement dit, en ville de Berne – en 2018. L'été prochain, il est prévu d'en ouvrir deux autres de ce type, dans les bâtiments scolaires de Bümpliz-Höhe et de Spitalacker.

Questions :

1. Le canton de Berne était-il associé à l'octroi des autorisations d'ouverture de ces écoles à journée continue ?
2. Combien de personnel enseignant supplémentaire requiert une école à journée continue ?
3. A combien s'élèvent les frais supplémentaires pour une école à journée continue ?

Destinataires

- Direction de l'instruction publique et de la culture
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 11

Déposée le : 02.03.0000

Déposée par : von Arx (Köniz, pvl)

Réponse : INC

### Les tests de la nage forcée ont-ils lieu aussi à l'Hôpital de l'Ile ?

Le test de la nage forcée (forced swim test), est une expérience réalisée avec des souris depuis des décennies à des fins de recherche des symptômes de la dépression et de découverte d'antidépresseurs. Comme l'a rapporté la presse, la pertinence de ce test est de plus en plus remise en question<sup>1</sup>.

<sup>1</sup><https://nzzas.nzz.ch/wissen/tierversuche-schwimmtests-bei-maeusen-eingestellt-ld.1543483> (article en allemand)

Questions :

1. L'hôpital universitaire ou l'Université de Berne réalisent-ils le test de la nage forcée ?
2. Si oui, quels enseignements utiles ont-ils récemment pu être obtenus grâce à ce test ?
3. Si non : le fait d'y renoncer implique-t-il un désavantage significatif pour l'hôpital universitaire ou l'Université de Berne ?

Destinataires

- Direction de l'instruction publique et de la culture
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 15

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Mühlheim (Berne, pvl)

Réponse : DSE

### **Rétrogradations d'autorisations d'établissement (permis C) en autorisations de séjour (permis B) concernant des ressortissantes et ressortissants étrangers habitant le canton de Berne**

L'article 63, alinéa 2 LEI habilite désormais l'autorité à priver de leur permis C des personnes de nationalité étrangère ayant bénéficié de plus de 50 000 francs d'aide sociale, et à leur remettre un permis B.

Selon les informations de sa police des étrangers, la ville de Berne a procédé à un total de 11 rétrogradations depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle LEI en 2019.

Questions :

1. A combien de rétrogradations le SEMI a-t-il procédé au plan cantonal ?
2. Quels sont les chiffres des villes de Thoun et de Bienne, disposant elles aussi d'une autorité communale d'exécution en la matière ?

Destinataires

- Direction de la sécurité
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 17

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Etter (Treiten, PBD)

Réponse : DSE

### Manifestations de grande envergure en détresse financière

Le 28 février 2020, le Conseil fédéral a réagi à la propagation du coronavirus en Suisse et interdit toute manifestation réunissant plus de 1000 personnes. Cette mesure, très soudaine, a pris nombre d'intéressé-e-s de court. De nombreuses manifestations étaient prévues – et en grande partie déjà organisées – dans la période en question, pour lesquelles des dépenses considérables avaient déjà été consenties. L'interdiction prononcée par les autorités prive les organisateurs de toute recette.

Sans soutien financier des autorités, il y a lieu de craindre que d'importants organisateurs de manifestations culturelles et sportives soient contraints de déposer leur bilan et que les manifestations concernées soient dès lors condamnées.

Questions :

1. Le Conseil-exécutif est-il disposé à verser à des organisateurs de grandes manifestations culturelles et sportives qui ont dû être annulées (situation les plaçant dans des difficultés financières menaçant leur existence même) une subvention unique et extraordinaire à charge du Fonds du sport ou de la culture, sur demande motivée de leur part ?
2. Le Conseil-exécutif voit-il d'autres possibilités d'atténuer la détresse financière d'organisateur de grandes manifestations ?
3. Comment le Conseil-exécutif conçoit-il la mise en œuvre concrète de possibilités d'indemniser des organisateurs de grandes manifestations ?

Destinataires

- Direction de la sécurité
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 22

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Grupp (Bienne, Les Verts)

Réponse : DSE

### **Pourquoi l'aide d'urgence n'est-elle pas versée aux requérant-e-s d'asile débouté-e-s logeant chez des particuliers ?**

Selon les prescriptions actuelles, les requérant-e-s d'asile dont la décision négative est définitive doivent être logé-e-s dans des centres de retour. Nombre de familles et de personnes sont concernées par cette réglementation, quand bien même elles sont très bien intégrées dans leur milieu actuel, où elles bénéficient d'un encadrement par des particuliers ou des organisations. Cela reste certes possible, mais les personnes concernées ne renoncent alors pas seulement à un hébergement au centre de retour : elles doivent également se passer de toute autre forme de soutien (primes d'assurance-maladie exceptées), même du montant quotidien de huit francs pour les besoins personnels et la nourriture.

Questions :

1. Le Conseil-exécutif est-il en mesure de confirmer la description susmentionnée ?
2. En application de quelle base légale (ordonnance, directive, décision, etc.) l'aide d'urgence de huit francs n'est-elle pas versée ?
3. Le Conseil-exécutif ne voit-il aucun potentiel d'économie dans le fait que de plus en plus de personnes désirent habiter chez des particuliers et seraient en mesure de le faire, si au moins l'aide d'urgence leur était encore versée, le canton n'ayant plus alors à prendre en charge leurs frais d'hébergement ?

Destinataires

- Direction de la sécurité
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 7

Déposée le : 01.03.2020

Déposée par : Knutti (Weissenburg, UDC)

Réponse : DIJ

### Interdiction de toits PREFA pour les bâtiments d'habitation

L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) a, lors de divers projets de construction en zone agricole, rejeté des demandes de toit PREFA. Or, dans des régions exposées au foehn, la pose de telles toitures est judicieuse puisqu'elles assurent une meilleure stabilité que les tuiles ou les plaques de fibrociment. Leur durée de vie justifie également qu'on en pose davantage.

Questions :

1. L'OACOT a-t-il pour pratique générale de rejeter les demandes relatives à la pose de toit PREFA ?
2. Dans l'affirmative, quelles sont les bases légales applicables à cet effet et comment ces décisions sont-elles motivées ?
3. A ce jour, combien de demandes de permis de construire prévoyant l'installation de toit PREFA ont été admises ou rejetées ?

Destinataires

- Direction de l'intérieur et de la justice
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 13

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Wandfluh (Kandergrund, UDC)

Réponse : DIJ

### Sécurité juridique à Mitholz pour les 20 à 30 années à venir

L'évacuation du dépôt de munition s'étendra sur au moins deux générations politiques. Le déplacement d'environ 170 personnes est une première en Suisse.

Questions :

1. Y a-t-il, avant tout dans la commune de Kandergrund, des surfaces commerciales et des terrains à bâtir disponibles suffisamment à court terme et adaptés pour les personnes intéressées provenant de Mitholz ?
2. Des reclassements extraordinaires en zone à bâtir sont-ils nécessaires et prévus ?
3. En application de quelles bases légales peut-on mettre cela en œuvre ?

Destinataires

- Direction de l'intérieur et de la justice
- Grand Conseil

## Questions de la session de printemps 2020

Intervention parlementaire : Question 19

Déposée le : 02.03.2020

Déposée par : Egger (Frutigen, pvl)

Réponse : DIJ

### Sécurité juridique à Mitholz pour les 20 à 30 années à venir

L'évacuation du dépôt de munition s'étendra sur au moins deux générations politiques. Le déplacement d'environ 170 personnes est une première en Suisse.

Question :

- Les communes adjacentes ont-elles, à titre secondaire, des terrains à bâtir disponibles suffisamment à court terme et adaptés pour des personnes intéressées provenant de Mitholz et qui ne désirent pas rester dans la commune de Kandergrund ?

Destinataires

- Direction de l'intérieur et de la justice
- Grand Conseil